

en français

**ABONNEMENTS.**

UN AN.

Canada ..... \$3.00  
Etats-Unis (en or) ..... 3.50  
(payable d'avance.)

SIX MOIS.

Canada ..... \$1.50  
Etats-Unis ..... 1.75  
(payable d'avance.)

Vendu dans les dépôts 3 cts.  
Les frais de poste ne sont pas compris dans les trois cas.

N. B.—L'abonnement et les frais de poste pour l'Europe et les Etats-Unis sont invariablyment payables d'avance.  
L'Édition paraît le mardi et le vendredi.  
Voir notre annonce à la quatrième page.

# LE FRANC-PARLEUR

CREDIDI · PROPETER · QVOD · LOCUTVS · SVN.

**TARIF DES ANNONCES.**

Première insertion, par ligne, ..... \$0.10  
Chaque insertion suivante par ligne ..... 0.02  
Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Toute correspondance, etc., doit être munie d'une signature responsable.

**REDACTION.**

Les lettres et manuscrits destinés à la rédaction doivent être adressés à  
M. ADOLPHE OUMET,  
RÉDACTEUR-EN-CHEF du Journal  
Le Franc-Parleur.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

BUREAUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX : \$3.00 PAR AN.

### Faibleton du "Franc-Parleur."

### LES DEUX POÈTES.

I

J'ai pour voisins de campagne deux hommes bien différents.

L'un se nomme Paul et l'autre Jean.

Tant que dure le jour Jean est invisible.—Que fait-il ? — Je pense qu'il est à son ouvrage.—Mais, le soir, il rêve aux étoiles ; nous nous asseyons ensemble sous le tilleul qui est devant la porte, et nous avons quelquefois des entretiens interrompus par de longs silences.

Il m'a raconté son histoire.

A vingt ans il aimait Marie et depuis lors toujours il l'aima.

Voilà qui est simple, je pense.

Il m'a raconté sa grâce naïve quand elle allait à son ouvrage et qu'elle lui souriait en passant.

Il m'a raconté sa vaillance pendant les jours terribles de nos révolutions.

Elle s'était faite garde-malade, et même, un jour, elle releva deux blessés dans le feu même de la barricade.

Il m'a dit comme elle était timide, comme elle était charitable et comme elle aimait Dieu.

Il comparait la chaleur de son cœur au feu doux des étoiles, qui brillent haut, plus près de Dieu que nous qui sommes misérables.

Il me disait : Ecoutez !

Et nous entendions une voix fraîche et charmante qui chantait une chanson, — et des éclats de rire sans pareils, — et des silences — et des chuchotements — et puis enfin nous n'entendions plus rien.

Les enfants étaient endormis. Alors Marie venait à nous.

Elle nous parlait de Dieu et des anges. — Ensuite elle nous parlait de nous. — Elle nous rendait le courage. — Près d'elle nous nous sentions simples et doux.

Quelquefois elle me disait : Que de biens, monsieur, nous avons ; nous avons la santé, la liberté, la paix ! Voilà qui vaut bien des millions ! nous avons la joie, l'espérance, — nous aimons Dieu et nous avons de beaux enfants — voilà dix ans que j'ai épousé Jean et voilà vingt ans que je l'aime, ajoutait-elle en riant.

Jean disait : Sans elle je n'aurais pu supporter la terre — c'est trop dur de ne rien aimer !

Quand je lui ai dit qu'elle était mon seul amour, que je n'aimais qu'elle au monde, elle s'est écriée :

— Par exemple ! nous nous marierions quand vous ne m'aimerez plus tant !

J'ai bien compris, monsieur, disait Jean, et j'ai retrouvé le chemin de notre vieille Église — chemin perdu depuis longtemps.

Pour moi je ne me laissais pas de cette histoire, quand un jour il arriva dans notre village un grand poète bien connu des environs.

A l'instant, j'abandonnai Jean, car j'ai oublié de vous dire que Jean était un magon.

II

Ce poète était un homme vraiment étrange. Il ne rêvait point aux étoiles, mais il rêvait à certains balcons, promenant sa grave personne de l'église à ses amours, se balançant sur un pied, puis sur l'autre, la canne sous le nez, les coudes jetés en arrière, le pouce à l'entour du gilet, le jarret bien tendu, la mine rêveuse et fière.

Il ne regardait point à ses pieds, ce n'était point de ces hommes qui rêvent le nez tourné vers la terre.

Du tout ! son regard allait vers les cieux !

Il se balançait comme un saule, à le voir on aurait dit un dieu !

Un poète.....

Je le regardais à distance !.....

Je me dis :

Cet homme contemple dans son cœur l'idéal tant cherché, tant aimé !

La vérité, la source pure, le profond et limpide cristal !.....

Ce qu'il aime, c'est l'innocence, c'est l'éclatante chasteté, c'est la force, c'est la puissance, c'est la naïveté, c'est le feu !.....

Ce qu'il aime, enfin, c'est Dieu.

Je n'osais lui parler, quand un jour il m'aborda et me dit :

— Que dites-vous de Béranger ? parlez-moi de ce poète !

J'aime la gaudriole, c'est poétique et léger ! — Dieu est bon homme au fond, voyez-vous ! — la messe est courte et Sylva est charmante ! — J'ai l'esprit large et le cœur tendre.

Ne me parlez pas de ces femmes qui font de la confiture, qui sont douces et restent au logis, qui aiment leurs enfants, qui aiment leur mari, qui disent leur *Pater* et font maigre le vendredi. — Fi donc, la petite espèce !

Parlez-moi plutôt de Sylva, de Sylva la belle, la blonde !

Son mari n'est qu'un pleutre, la belle enfant le sait bien ! que de fois nous en avons ri !

Je ne savais que répondre. Il reprit : Volontiers le poète se compare à l'oiseau léger et charmant. Je fais cela galamment et encore bien d'autres choses !

— Vous parlez ainsi dans vos vers, mais quand vous parlez en prose, dites-vous toutes ces choses ?

Si nous voulions les traduire, ce serait à en rougir, et les femmes qui vous aiment tant ne pourraient vraiment pas vous lire !

Parlez en prose, je vous prie. Quelles sont donc les choses qui remplissent votre esprit ?

En prose ? en prose, mon cher ami, je connais toutes les roueries. — Je sais sur le bout de mon doigt tous les tripotages des boursicotiers de Paris ; je leur ferai la queue ! (passez-moi l'expression), aux poètes tout est permis, et quand ils parlent en prose, ils ont toute licence.

Les artistes ont un argot, — vous savez cela, je pense ?

En prose, j'aime le fromage et mon lit, et je porte de la flanelle. — J'aime le bon vin et quelquefois je le chante. — Le vin est d'un puissant secours, croyez-moi, pour la poésie. — Je l'ai prouvé dans certains vers bien connus de mes amis.

En prose ? en prose, je suis chez moi d'une humeur massacrante. — Ma femme a quelque vertu, entre nous, la belle chose ! — et puis une femme au logis, c'est le pot au feu, le pain bis. — Parlons plutôt de la petite Rose.

La pauvre enfant ! je lui dis des choses étonnantes ! — Je la compare à l'aurore, à Vénus, au printemps ; je lui dis entre autres choses que j'ai l'âme triomphante, l'âme émue, la voix tendre, puis ensuite je la compare à l'onde pure.....

— Quand par de pareilles sottises vous lui faites tout oublier, Dieu et ses devoirs, dites-moi, comment faites-vous ensuite pour la consoler ?

— Je lui dis, pour la consoler, qu'elle est ma source fraîche, le flot pur où je m'abreuve, où je meurs, où je me noie, l'aurore de mes beaux jours, mon horizon enchanté..... Que sais-je encore !

Je me dis son esclave, son esclave enchaîné, par les marguerites qu'elle tresse le matin dans la prairie. — Je lui dis que pour un cheveu de sa tête je voudrais cent fois mourir. — Je la compare aux anges, à Dieu même.

Voilà ce que me dit ce poète.

— Mais un jour qu'il parlait ainsi, la foudre tomba sur lui.

JEAN LANDER..

**La cinquantaine de la première locomotive.**

Le 27 septembre dernier, a eu lieu en Angleterre, dans une petite ville de Durham, une cérémonie commémorative d'un événement qui intéresse l'humanité tout entière, car la chaîne des temps s'est trouvée, pour ainsi dire rompue. Un nouvel avenir s'est ouvert brusquement devant les peuples modernes, il a eu précisément 50 ans il y a quelques jours.

Le 27 septembre 1825, les distances qui séparaient les hommes ont été brusquement diminuées, et, dans une certaine mesure, le travail s'est trouvé affranchi. C'est alors, en effet, que l'aïné de toutes les locomotives qui vivent nos chemins de fer a traîné, à la stupefaction de plusieurs milliers de spectateurs, 36 wagons portant 450 voyageurs, et 4 wagons chargés de houille avec une vitesse que jamais véhicule n'avait atteinte.

En 55 minutes, la locomotive a emporté un poids de 90 tonnes, depuis le sommet du plan incliné de Brusselton, jus qu'à Darlington, sur des rails à p u près horizontaux.

La distance ainsi parcourue était de 14 milles mètres, sur le chemin de fer de Darlington à Stockton, dont la longueur totale est d'un peu moins de 60 kilomètres.

Un demi-siècle après la mort d'Alexandre, son empire était partagé entre ses successeurs ! Un demi-siècle après la naissance de la locomotive à vapeur, les locomotives ont conquis l'univers entier. L'Inde, l'Australie, le Canada, les Iles des Antilles, sont sillonnées, nuit et jour, par des trains innombrables. La Chine ne tardera pas à être envahie à son tour par un immense railway universel, qui traversera toute la Sibirie.

Un 1875, la compagnie du chemin de fer de Stockton à Darlington n'avait encore que deux mauvaises locomotives, faisant à peine 12 kilomètres à l'heure, c'est par millions que l'on compte le nombre de voyageurs qui emploient les chemins de fer, et par millions le nombre de kilomètres parcourus chaque année.

On estime qu'en 1875, les différentes compagnies possèdent plus de 10 milles locomotives, dont quelques-unes sont, paraît-il, susceptibles de faire 100 kilomètres à l'heure, c'est au moins le dernier résultat obtenu en Amérique.

Cette grande révolution, fruit du travail, a été accomplie par des travailleurs obscurs et des capitalistes dont le nom était profondément inconnu.

Les bailleurs de fonds qui ont eu le courage de ne pas reculer devant l'excommunication scientifique, formulée par tous les physiiciens en renom, par tous les ingénieurs célèbres, étaient des quakers comme William Penn, le fondateur de Philadelphie, comme Priestley, l'inventeur de l'oxygène. Ils se nommaient MM. Pease, Bachous et Richardson. Leur chemin de fer se nomma longtemps le chemin des Quakers, nom que le railway universel devrait porter, car, quoiqu'il puisse quelque fois servir à rendre les invasions plus terribles et plus promptes, c'est avant tout un instrument de paix.

L'inventeur de la locomotive est né le 9 Juin 1781, dans un petit village habité par des mineurs de charbon, dans le comté de Northumberland.

Ce bienfaiteur de l'humanité débuta par être gardeur de vaches, avec un salaire de quatre sous par jour.

Ce n'est qu'à 18 ans qu'il put gagner assez d'argent pour apprendre à lire et à écrire. Mais il comprit si bien l'avantage de la science, qu'il s'imposa les plus dures privations pour que son fils Robert, qui fut aussi un illustre ingénieur, reçut une brillante éducation.

Cependant, le temps qui a monté la vanité des théories philosophiques successivement à la mode, ne fera qu'accroître et développer le nombre des bienfaits dont la race humaine est redevable au génie de ce fils ignoré, sublime, de GORGES STEPHENSON.

Jamais inventeur ne découvrit de si grandes choses, et ne poussa aussi loin l'art de les découvrir simplement.

**Le Sud des Etats-Unis.**

Nous trouvons dans l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans un article relatif aux derniers événements qui ont troublé la paix du Nord de la Louisiane. Voici ce qu'il suit :

L'histoire de la paroisse Féliciana est, dans une sphère restreinte, l'histoire du Sud reconstruit, et on peut y saisir sur le vif les traits les plus saillants du tableau de désolation qu'ont présenté au bout de quelques années les Etats confédérés, après leur soumission à la domination de la race noire.

Quelques politiciens nègres se sont emparés depuis plusieurs années du contrôle des affaires de la paroisse et les ont administrées de façon à mettre la paroisse en banqueroute et à surcharger les contribuables d'impôts. Non content de cela, ils ont exercé d'une façon tyrannique les fonctions dont ils étaient revêtus, et, à une ignorance ridicule de leurs devoirs, ils ont ajouté une arrogance et une insolence qui ont mis à bout la patience de leurs victimes.

Pendant que leurs chefs politiques se livraient au pillage des ressources publiques, les noirs qui savaient devoir trouver appui auprès des juges nommés par eux, ont cru pouvoir lever de leur côté des contributions sur les habitants. Les la-ciens usuels de maïs et de volailles ne leur

suffisaient pas, ils y ont ajouté des prélèvements sur le coton et le détournement de la plus grande partie de la graine de coton. Quelques marchands peu scrupuleux ont facilité ces vols en consentant à acheter des produits dérobés. On conçoit l'aspiration de ces gens obérés par des taxes exorbitantes d'un côté et pillés de l'autre et sans recours utile devant des juges trop complaisants pour les voleurs publics et privés.

La modération et la prudence ont été recommandés à tous les habitants de la Louisiane, à la suite des événements qui ont amené des interventions fédérales répétées dans cet Etat. Un grave intérêt politique fait un devoir à tous les bons citoyens d'éviter les désordres qui compromettent les chances d'affranchissement de la Louisiane dans l'avenir. Nous devons certainement croire que les habitants d'Est-Féliciana comprennent cette nécessité comme tous leurs concitoyens ; ils nous font donc admettre qu'ils ont eu des griefs exceptionnels et qu'ils ont eu à souffrir des maux intolérables pour s'être laissés entraîner à se faire justice à eux-mêmes.

Quant aux organisations armées dans la paroisse on ne peut en nier l'existence, mais il faut en chercher la cause dans la démoralisation générale produite par l'administration radicale et dans l'absence d'une justice digne de ce nom. L'exécution de deux empoisonneurs et quelques actes de vengeance sommaires (d'ailleurs injustifiables) ont été les conséquences de l'état des choses déplorables produit par l'impéritie et l'arbitraire de quelques politiciens noirs.

Si le gouvernement de l'Etat veut, sans prendre en considération les causes qui ont amené les troubles et les actes de violence, imposer de nouveau à la paroisse des fonctionnaires odieux et indignes, il emploiera le plus mauvais moyen pour rétablir la paix et l'obéissance aux lois, car ces fonctionnaires ont été les plus grands ennemis de la paix publique et se sont fait un jeu de violer toutes les lois.

Nous sommes convaincu que, si les fonctionnaires exilés sont remplacés par des hommes décents et capables d'exercer leurs emplois et s'ils annoncent l'intention de veiller strictement à la protection des propriétés et à la répression des crimes, ils seront non-seulement accueillis sans résistance par les habitants de la paroisse Féliciana, mais ils y trouveront encore l'appui et la coopération de tous les bons citoyens.

Les planteurs sont les premiers intéressés au maintien de l'ordre, à l'observation des lois et à la bonne administration de la justice par ceux qui en ont la charge légale. Ce sont eux qui perdent le plus à la prolongation d'un état de choses aussi anormal et aussi gros de dangers que celui qui existe aujourd'hui. Ce n'est pas au moment où les nécessités de la récolte demandent l'emploi de tous les bras disponibles que les planteurs peuvent désirer voir les deux classes de la population organisées en bandes armées prêtes à en venir aux mains.

Le devoir du gouvernement d'Etat est donc tout tracé, c'est de rendre à tous les intérêts la sécurité et la protection qui leur manquent et de rétablir ainsi les bons sentiments et la paix entre les propriétaires du sol et les travailleurs honnêtes, mais ce n'est pas de se faire le restaurateur de fonctionnaires prévaricateurs qui se sont rendus odieux, et le protecteur de voleurs des récoltes et des empoisonneurs.

**L'exposition de Philadelphie.**

**LE JURY DE CENTENAIRE.**

Le comité exécutif de la commission du Centenaire, réuni avant-hier soir à Philadelphie, a approuvé à l'unanimité un rapport présenté par M. Beckwith, de New-York, et dont voici la substance :

Le système que je soumetts diffère radicalement de ceux essayés lors des précédentes Expositions internationales. Les récompenses ont généralement été décernées par un jury international de 600 membres, l'usage étant d'accorder à chaque pays un nombre de jurés proportionné à l'espace occupé par ce pays. Le grand jury était divisé en de nombreux petits jurys, qui examinaient les produits et préparaient une liste des exposants auxquels

ils proposaient de décerner des récompenses ; ces propositions étaient confirmées ou rejetées par le grand jury. Ce système réunissait nécessairement beaucoup de personnes incapables à l'œuvre à accomplir. La base de la représentation, juste en apparence, produisait de mauvais résultats. Les pays les plus voisins de celui où se tenait l'Exposition occupaient la plus grande étendue d'espace. De nombreux pays lointains occupaient des espaces plus restreints. Le nombre de jurés accordé à ces derniers les laissant souvent sans jurés pour beaucoup de branches, ce qui fait qu'ils n'avaient pas voix au vote et que les récompenses étaient en réalité décernées par les quelques pays voisins de l'exposition. Les jurys ne faisaient habituellement pas de rapports écrits, ou du moins ne les faisaient pas imprimer, de sorte que le public ignorait les raisons qui avaient motivé les décisions du jury.

La méthode adoptée par la commission du Centenaire est différente. Elle substitue au jury international un corps de 200 juges, dont moitié étrangers et choisis individuellement à raison de leurs aptitudes. Elle requiert des juges, des rapports écrits sur les mérites intrinsèques et comparatifs de chaque produit jugé digne de récompense, avec détails de ses propriétés et qualités. Chaque rapport est signé par son auteur. Le jugement professionnel et la responsabilité morale des juges sont ainsi engagés et donnent l'assurance de rapports intégrés. Le succès de cette méthode dépend uniquement du choix judicieux des juges.

Il est à remarquer que cet égard que les meilleurs juges d'un produit ne se trouvent pas habituellement parmi ses producteurs mais bien parmi ses consommateurs. Pour les denrées élémentaires, par exemple, c'est dans les grands marchés de consommation où sont envoyés des produits similaires de toutes les régions, qu'elles sont le mieux appréciées à leur valeur réelle. Le verdict prononcé par le public consommateur est sans appel. Ce principe ne s'applique pas seulement aux produits bruts, mais en thèse générale à toutes les productions manufacturées et industrielles. La méthode adoptée par la commission du Centenaire offre donc le grand avantage qu'elle peut choisir les juges en tenant compte de la compétence, et non des localités.

La nouvelle de l'adoption de ce système a été accueillie avec approbation dans les pays étrangers. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que le succès de l'Exposition et la réputation de la commission dépendront en grande partie du choix des juges, de leur organisation et de leurs travaux.

Une dépêche de Philadelphie dit que le coup de vent du 12 n'a démolit qu'une petite partie de la section déjà construite d'Agricultural Hall, et que cet accident ne fera subir qu'un léger retard aux travaux.

Nous extrayons ce qui suit d'une correspondance de Philadelphie du 8 courant :

Ceux des cinq bâtiments principaux de l'Exposition du Centenaire dont la construction est la moins avancée sont Horticultural Hall et Agricultural Building. Ils commencent toutefois à prendre tournure, et les travaux en seront poussés de rénavant avec vigueur. On prépare le terrain en dehors du département de l'horticulture, pour le répartir entre les exposants qui en feront la demande. Les demandes d'espaces à l'intérieur de l'édifice sont dès à présent si nombreuses qu'il est sérieusement question d'entreprendre la construction d'un autre bâtiment. Deux exposants, l'un de la grande Bretagne, l'autre du Brésil, ont demandé chacun 2,000 pieds carrés dans Horticultural Hall. Les demandes d'espace par des citoyens des Etats-Unis, beaucoup moins nombreuses que celles des étrangers dans les diverses branches artistiques et industrielles, sont en revanche beaucoup plus importantes dans le département horticole, et l'on s'attend à une vive et intéressante concurrence entre les jardiniers fleuristes de New-York, Cincinnati et Philadelphie.

Le 21 de ce mois, les négociants de Philadelphie donneront une seconde grande réception sur les terrains du Centenaire. Cette fois les invités sont des journalistes, membres des chambres de commerce, gou-

verneurs, maires et grands négociants de diverses villes de l'ouest et du nord-ouest.

Le *New-York Daily Bulletin* fait observer que l'accession tardive de la Russie à l'Exposition de Philadelphie met un terme aux derniers doutes qui subsistaient encore sur l'état du département étranger à la fête du Centenaire. Les Américains doivent y puiser une nouvelle émulatio pour soutenir l'honneur industriel et commercial des Etats Unis. La libéralité de toutes les parties du pays achèvera d'assurer le succès de l'entreprise.

Le peuple, dit ce journal, dans sa puissance d'initiative et non le gouvernement de Washington, est responsable du succès ou de l'échec. Le stimulant de la concurrence étrangère assurera une riche exhibition de nos produits naturels et manufacturés. Il n'y aura point de lacunes dans les départements américains, aujourd'hui que l'on sait que le monde entier entre en compétition avec eux. Mais il faut de l'argent pour achever les bâtiments de l'exposition, et il faut qu'il vienne immédiatement.

L'argent viendra assurément, mais il est fâcheux qu'il ne vienne pas plus vite, et que la commission, dont le zèle et l'habileté ne sauraient être trop loués, soit obligée de faire de si fréquents appels à la libéralité et au patriotisme du peuple américain.

**DÉCOUVERTE.**

On vient de faire à Rome une découverte d'une haute importance. Tous ceux qui sont entrés à Rome par la voie ferrée connaissent le temple de la Minerva-Medica, la première ruine qu'on trouve à droite en passant les murs d'enceinte. La société foncière italienne, en faisant exécuter dernièrement quelques travaux, fut mise sur la trace de tombeaux souterrains situés à quatre mètres environ au-dessous du niveau du sol actuel.

On doubla le nombre des ouvriers, on creusa et l'on ne tarda pas à mettre à jour une voie antique flanquée de chaque côté de cellules mortuaires. Ces cellules offraient un grand intérêt, non pas tant à cause de leur belle conservation et de leur rareté, qu'à cause des fresques qui les ornaient et qui les ornent encore. On se trouvait en présence de colombaries remontant vraisemblablement à la république romaine.

Les Romains appelaient colombaries les chambres destinées à leurs morts, parce que les ouvertures creusées dans le mur pour recevoir les urnes ressemblaient à celles où ils faisaient couvrir leurs pigeons ; dans les colombaries situés sur les terrains de société foncière italienne, chaque ouverture contient des urnes enfoncées dans le plâtre jusqu'au col.

Les urnes n'ont rien de magnifique, tant s'en faut ; ce sont de simples récipients en terre cuite, de ceux qui servaient alors à renfermer l'huile. Le couvercle, qu'on enlève à l'aide d'un bouton, n'est autre que le vulgaire couvercle de nos marmites modernes.

Au fond de chaque urne on a trouvé quelques poignées de poudre blanche mêlées de débris d'os ; c'étaient les cendres des Romains enterrés en ce lieu. Parmi les cendres étaient les monnaies destinées à payer à Caron le passage du Styx. Particularité extrêmement curieuse et qui révèle un usage inconnu.

Les cellules qui ont généralement de 2 à 3 mètres de long sur 2 mètres de large, sont divisées dans le sens de la longueur par un mur ayant 30 centimètres de haut environ. Chaque séparation recouverte d'une voûte contenait un squelette. L'usage de l'incinération n'était donc pas général. Il paraît qu'on ne brûlait que les personnes de qualité.

Quant aux esclaves, on les enterrait purement et simplement. Les squelettes trouvés seraient donc ceux d'esclaves appartenant à la famille dont les cendres reposent dans les urnes.

Mais ce qui mérite avant tout d'attirer l'attention de ces colombaries, ce sont les peintures. Elle donnent une idée de ce qu'était l'art romain, puisque la décoration des tombeaux était si florissante.

La voie qui borde les colombaries mis à jour, est encombrée d'objets antiques ayant trait au culte des morts.





**DIRECTION SUPERIEURE** **GARANTIE ABSOLUE**  
**COMPAGNIE D'ASSURANCE**  
**STADACONA**  
**CONTRE L'INCENDIE.**

**CAPITAL:** \$5,000,000 (Autorisé)  
**BUREAU:** 15, PLACE D'ARMES, MONTREAL.  
**C. O. PERRAULT, Secrétaire et Agent**

**BUREAU DE DIRECTION:**  
 Président: J. B. RENAULT, ECR.  
 Vice-Président: HOS. J. SHARPLES, ECR.  
 HOS. E. CHINE, Secrétaire.  
 P. B. CASGRAIN, ECR., M. J. JOHN ROSS, ECR., ALEX. LEBOIS, ECR., JOHN LANE, ECR., CHIC. TETU, ECR., J. G. ROSS, ECR.

**DIRECTION LOCALE:** THOS. WORKMAN, ECR.; MAURICE CUVILLIER, ECR.; THOMAS TIPPIN, ECR.; AMABLE JOHNS, PIER. ECR.; GEO. D. FERRIER, ECR.

CETTE COMPAGNIE ayant fait le dépôt de rigueur entre les mains du Receveur Général et reçue sa Licence d'affaires est prête à recevoir des risques contre l'Incendie à des conditions exceptionnelles. Fondée dans le but d'aider le commerce et l'industrie indigènes, la direction offrira tous les avantages possibles aux assureurs tout en protégeant les intérêts de ses actionnaires.

**AVRIL 5.**

No retardez pas d'acheter un BON de la COMPAGNIE D'EXPOSITION INDUSTRIELLE.

No la comparez pas à une loterie, rappelez-vous que le capital est toujours assuré. Tout BON acheté avant le 5 Avril participera au tirage de la quatrième série qui aura lieu publiquement dans la ville de New-York le 5 Avril 1875.

LES BONS SONT DE \$20 CHAQUE.

Cet emprunt est effectué sur un nouveau plan il est autorisé par un Acte de la Législature de l'Etat de New-York.

CAPITAL DU PREMIUM \$100,000.

On enverra gratis à ceux qui en feront la demande des circulaires donnant des explications complètes.

Pour Bons et pour toutes informations s'adresser sans délai à

**MORGENTHAU, BRUNO & CO.,**  
 Agents.  
 23, Park Row, New-York

Envois par lettres de change sur les Banques de New-York, lettres enregistrées ou bon sur la poste.

Montréal, 30 Mars, 1875. 38

**CARTE.**

Cité St. Paul.  
 Paroisse de Laehine, P. Q. Avril 1875.  
 A. EDWARD H. GOFF, ECR.  
 Gérant, etc., Cie. d'Ass. Agricole du Canada,  
 210, Rue St. Jacques, Montréal.

Permettez-moi de vous remercier de la promptitude avec laquelle vous avez effectué le règlement des pertes que j'ai subies, Samedi, le 3 courant, par l'incendie de ma grange, dans lequel j'ai perdu sept vaches, des voitures, des instruments de culture, et une grande quantité de foin et de grains assurés dans votre compagnie.

Je suis également heureux de vous apprendre que William Stewart qui se trouvait à mon service, et qui a mis le feu à la grange contenant ce que je viens d'écrire, a été arrêté et est à la veille de recevoir le châtiment qu'il mérite; le Grand Jury de ce District ayant trouvé contre lui un verdict de culpabilité.

C'est avec plaisir que je recommande votre Compagnie d'Assurance aux cultivateurs de la Péninsule et j'invite chaudement mes amis à examiner les avantages spéciaux qu'offre cette Compagnie.

Souhaitant à votre Compagnie tout le succès possible.

J'ai l'honneur d'être, votre respectueux,  
**JOSEPH TINNING.**  
 Montréal, 14 avril 1875. 42

**Guérison du Ver Solitaire.**

Au Dr. Chas. Worms.  
**MONSIEUR,**

Je vous suis très reconnaissant de m'avoir donné et fait connaître la précieuse médecine dont j'ai fait usage, ces jours derniers, contre le ver solitaire qui me rendait très malade.

Depuis très longtemps je souffrais et déprimais à vue d'œil, sans me procurer aucun soulagement des différents remèdes que l'on m'avait conseillé.

Après avoir fait usage d'une seule de vos Poudres je puis certifier que j'ai été débarrassé complètement du Ver Solitaire.

Je vous remercie donc beaucoup, espérant que ce certificat pourra servir au soulagement d'un grand nombre de personnes qui souffrent de la même maladie.

Je suis,  
 Monsieur  
 Votre très humble serviteur.  
**THOMAS DESNOYERS.**

Du Département des Postes, à Montréal.  
 Montréal, 15 Fev. 1875.

**CARACTERES A VENDRE**

DE MAGNIFIQUES

**Bourgeois Brevière**  
**Minion et Nonpareille**  
 TOUS NEUFS

Sont à vendre à ce Bureau à 30 et 40 par meilleur marché qu'aux Fonderies.

**LIGNE DE CHEMIN DE FER**

ENTRE **MONTREAL et BOSTON**

LA LIGNE LA PLUS COURTE

EST PAR LA VOIE FERRÉE

**Du Vermont Central**

ARRANGEMENT D'ÉTÉ COMMENÇANT LE 25 MAI 1874.

EXPRESS DU JOUR laissant Montréal à 9.15 h. am., et arrivant à Boston, via Lowell, à 10.00 p.m.

Train pour Waterloo laissant Montréal à 3.15 p.m.

EXPRESS DE NUIT laissant Montréal à 3.45 p.m., pour Boston, via Lowell, Lawrence ou Fitchburg; pour New York, via Springfield ou Troy, arrivant à Boston à 8.40 a.m., et à New-York à 12.30 p.m.

**TRAINS ALLANT AU NORD ET A L'OUEST.**

EXPRESS DU JOUR laissant Boston, via Lowell, à 8.30 a.m., Troy à 7.30 a.m., arrivant à Montréal à 9.15 p.m.

EXPRESS DE NUIT laissant Boston à 6.00 p.m., via Lowell et New-York, à 3.00 p.m., via Springfield, arrivant à Montréal à 9.30 a.m.

Des Chars-Dortoirs Pullman font partie des Trains de nuit voyageant entre Montréal et Boston, Montréal et Springfield, et des Chars-Dortoirs Wagner pour le trajet de St. Albans et Troy.

Des Chars-Salons Pullman font partie des Trains Express entre Montréal et Boston.

Pour les conditions de vente des Billets et de FREIGHT, adressez au Bureau du Chemin de Fer Vermont Central, 30 Rue St. Jacques.

**J. W. HOBART,**  
 Surintendant Général.

**NARCISSE BEAUDRY**  
**HORLOGER**

**ORFÈVRE ET BIJOUTIER**  
 44, COTE ST. LAMBERT, MONTREAL

M. Narcisse Beaudry offre ses remerciements aux plus sincères et ceux qui ont bien voulu jusqu'à ce jour lui offrir leur patronage.

Il annonce avec plaisir à ses amis et au public que ses opérations lui ont permis d'augmenter et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses pierres précieuses.

Ses diamants sont de la plus belle eau et le fini artistique avec lequel ils sont enchâssés, témoignent hautement de son habileté et de celle de ses ouvriers. Toutes les variétés des pierres précieuses en usage pour les bagues, sont dans ses vitrines où les commissionnaires auront l'avantage de faire leur choix.

M. Beaudry se charge comme par le passé de la confection de toute espèce de bijoux et il en fournit les matériaux et la main-d'œuvre à des prix défiant toute compétition.

Un nombre de ses spécialités, M. Beaudry entreprend la réparation des ornements d'Eglise, et il l'invite tout particulièrement les membres du clergé de cette Province à venir visiter son établissement.

Réparations faites aux montres des membres du clergé à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Tout article sortant de son atelier est garanti

**AUX IMPRIMEURS ET MARCHANDS**

DE **MUSIQUE**

**3 Paires de Casses de musique nonpareille**

A VENDRE A CE BUREAU

A DES CONDITIONS TRÈS LIBÉRALES.

S'adresser à **A. OUMET, ECR.**  
 Bureau du Franc-Parleur, 22 rue St. Gabriel, Montréal.

**UNE NOUVELLE BROCHURE.**

Les "Etudes sur la réforme chrétienne de l'enseignement" qui ont paru dans le Franc-Parleur, ont été mises en brochures et sont maintenant en vente au bureau de ce journal. Prix: 30 cents.

**ANNONCES**

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

**"LA CITOYENNE"**

DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte de Assurances.

Sous le patronage de **S. G. Mgr. BOURGET, Ev. de Montréal**

**BUREAU CENTRAL**

175, RUE ST. JACQUES MONTREAL

**SIR HUGH ALLAN, Président.**

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner l'abordé prospectus de cette

**Compagnie Canadienne Populaire**

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

**EDWARD STARK,**  
 Grant du Département de la Vie.  
 7 Janv fin-12

**O. DEBLOIS**

FABRICANT DE

alles, alleaux, CORNICHERS EN TOLE GALVANISÉ,

COUVERTURES EN ARDOISE, et autres métaux, etc.

Ouvrages en Plomb, Gaz et Fournaises.

Bureau: 220 Rue St. Laurent, Atelier: 270 1/2 Rue St. Charles B. Commencé Montréal, 19 Mai 1875. an-51

Choisy, 24 nov. 1874. Paroisse St. Laurent, E. H. Goff, écuyer, directeur-gérant.

Société d'Assurance Agricole Canadienne.

Cher Monsieur,

J'ai le plus grand plaisir à reconnaître à célérité avec laquelle vous avez réglé et payé les pertes que j'ai subies par le feu. Je ne puis que me féliciter de ne pas être assuré à une Compagnie aussi recommandable que sous tous les rapports.

Je ne puis que me féliciter de ne pas être assuré à une Compagnie aussi recommandable que sous tous les rapports.

Veillez me croire  
 Votre etc., etc., etc.,  
**J. C. BRUNEAU.**

**Café-Antidote Naturel**

(Patenté le 5 D. C. 1871)

Manufacturé à Worcester par le

**DR. E. D. SAINT CYR**

Ce Café-Antidote est un véritable agent préventif contre les Empoisonnements Mismatiques, les Maladies Epidémiques et Putrides, telles que le Choléra et la Variole, la Fièvre-Jaune, la Fièvre-Tremblante, les différentes affections Typhoïdes malignes, etc., etc.

La propriété la plus importante du Café-Antidote comme agent thérapeutique et préventif est l'influence qu'il exerce sur certains phénomènes de Catalyse, ceux de fermentation, de putréfaction. Il possède une action neutralisante contre les virus, les miasmes et autres poisons répandus dans l'atmosphère. Il a une influence destructive sur les animaux microscopiques. C'est un puissant antiseptique et préservatif contre l'infection purulente qu'il prévient ou la fermentation putride qu'il arrête. Il manifeste cette propriété envers les solides et les humeurs de l'organisme animal, en présence de l'air. Il se combine chimiquement aux matières animales (chair, sang, albumine, etc.) sans altérer sensiblement leurs formes. Il fluidifie les liquides animaux et le sang en particulier. Il empêche l'infection purulente en opposant à l'agitation des matières putrides et il agit d'une manière directe, instantanée, non-seulement sur les tissus malades, mais sur les humeurs elles-mêmes. En se combinant chimiquement à ses humeurs, il fait obstacle dans le poumon, à l'action malfaisante de l'air, et détruit le principe putride pour ainsi dire sur place.

Ce Café-Antidote, qui peut avantageusement être employé dans la famille, est un spécifique doux et un résolvant puissant. Il améliore l'appétit, fortifie les organes digestifs, et en bannissant la lassitude et la mélancolie, il fait du travail un plaisir au lieu d'une peine. C'est un excellent remède pour les fratcheurs de poitrine et d'intestins. Il est d'un grand secours aux personnes souffrant de la dyspepsie, de la constipation, d'obstruction dans les intestins ou de gonflement de sang à la tête. Il rafraîchit et refait le sang. Son efficacité est reconnue pour la Scrofule, le Catarrhe et le Rhumatisme Chronique, et on peut s'en servir simultanément avec des remèdes populaires, tels que le Whig-Cure, etc.

L'effet du Café-Antidote est doux et graduel, et ne nécessite ni diète particulière ni la moindre interruption d'occupations habituelles. Comme Préventif et Thérapeutique, un verre à vin deux ou trois fois par jour.

*E. D. Saint-Cyr*

EN VENTE CHEZ

**PAYETTE & FILTEAU**

250, Rue St. Paul, Montréal.  
 Montréal, 8 avril 1875.

**FERRONNERIES**

POELES!  
 FERRONNERIES!!  
 FERBLANTERIES!!!  
 CORNICHERS ET  
 ORNEMENTS DE RIDEAUX

**L. J. A. SURVEYER**  
 MARCHAND DE  
**FERRONNERIES**  
 ET FABRICANT DE  
**FERBLANTERIES**  
 EN GROS ET EN DETAIL

**No 254 RUE CRAIG**  
 ENSEIGNE DU CADENAS D'OR  
 MONTREAL.

M. L. J. A. SURVEYER a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il tiendra toujours, comme par le passé, le meilleur assortiment de Poèles de Cuisine et de passage, au nombre desquels se trouve le meilleur Poêle à Charbon de passage, dit:

**AMERICAN BASE BURNER**  
 Manufacturé par Turnbull & Cie.

C'est le plus parfait que l'on connaisse. M. L. J. A. S. attire aussi l'attention sur un grand assortiment de

**CORNICHERS ET ORNEMENTS DE RIDEAUX.**  
 Dont les patrons défient toute compétition.

Son département de la Ferblanterie ne lui est rien à désirer. Ses ouvriers sont des plus habiles et les matériaux de la meilleure qualité.

On trouvera toujours chez lui le meilleur assortiment de

**POELES, FERRONNERIES, FERBLANTERIES, COUPELLETES, COUCHETTES EN FER, Etc., etc., etc.**

Rendez visite à **L. J. A. SURVEYER,**  
 No. 254 Rue Craig  
 MONTREAL.  
 1er Novembre, 1875. an-1

**MAGASIN CANADIEN**

DE **FERRONNERIES**

**H. BELIVEAU**  
 IMPORTATEUR DE

**FERRONNERIES**

ET FABRICANT DE **FERBLANTERIES**

A l'enseigne de l'Egoutine et du Cadenas

**193 et 195 Rue St. Paul**  
 MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet

**D'HUILE, TEREBENTINE, PEINTURES, MASTIC, VERNIS, VITRES, ETC., ETC.**

**AUSSI**

**Poeles de toutes sortes**

POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE, à charbon et à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les poeles les plus renommés, tant pour le rapport de la commodité, que pour celui de l'économie.

Le **MORNING OF GLORY**, avec une amélioration définitive sur ceux qui ont été vendus l'an dernier.

**L'ORIENTAL**, de **Le PRINCE ROYAL**, sans aucun doute le meilleur poêle à Charbon de Cuisine qui soit sur le marché.

**Le NEW ERA**, Poêle à Charbon à bon marché.

**L'EXCELSIOR**, de **Le PRINCE OF WALES**, Poêle double, et un assortiment considérable de Poèles de Cuisine et de Poèles à bois, spécialement adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin

**DE LA MEILLEURE QUALITÉ,**  
 d'une grande variété et présenteront les patrons les plus nouveaux.

Les ordres pour toitures ou pour réparations des toits seront promptement exécutés, à des

**PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS**

Les ordres pourront être envoyés à son magasin,

**No. 193 ET 195 RUE ST. PAUL;**  
 MONTREAL.  
 1er Novembre, 1875. an-1er

**CONTRE-POISON**

LE **DIALOGUE SUR L'EUCARISTIE**

Est en Vente

A **CE BUREAU.**

Prix de chaque exemplaire 5 cts.

**ANNONCES NOUVELLES.**

**Etablissement Canadien**

DE **Meubles de Menage**

(fondée en 1854)

**449, RUE NOTRE-DAME**  
 Entre les Rues St. Pierre et McGill  
 MONTREAL.

On trouvera dans les vastes entrepôts de cette maison, un des assortiments des plus variés et des plus considérables de la Péninsule.

Les commissions, confiant dans la réputation qu'il a justement acquise dans cette branche de commerce, espère le relancer d'avantage par les articles qu'il vient de s'importer pour faire réaliser son établissement avec les plus célèbres du Canada.

Sa collection de **MEUBLES EN PALISSANDRE**

**MEUBLES EN AÇAJOU**  
**MEUBLES EN BOIS DE ROSE**  
**MEUBLES EN NOYER NOIR**  
**MEUBLES EN ERABLE PIQUEE**  
**MEUBLES EN ERABLE ONDEE**

Est des plus riches, et ne saurait être surpassée pour le fini dans l'exécution et la modicité des prix.

M. C. E. PARISEAU fabrique à ordre toute espèce de Meubles dans les derniers goûts et suivant tous les styles.

Les articles achetés dans son établissement sont livrés à domicile, à bord des bateaux à vapeur et aux gares de Chemin de Fer sans charge extra.

Il attire tout spécialement l'attention des maisons d'éducation, Collèges, Couvents, Maisons religieuses, des Messieurs du Clergé, des professeurs libéraux, etc., sur ses avantages qu'ils pourront trouver comme par le passé, en patronant son établissement.

Une visite est respectueusement sollicitée.

**C. E. PARISEAU**  
 449, Rue Notre-Dame,  
 Entre les Rues St. Pierre et McGill  
 MONTREAL.  
 an-16

**ADOLPHE BELANGER**

**MEUBLIER**  
 No 276, Rue Notre-Dame  
 MONTREAL.

M. A. BELANGER, tout en remerciant ses pratiques et le public en général, du généreux encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, les informe respectueusement qu'il continuera comme par le passé à tenir un assortiment considérable de meubles, tels que:

**Meubles en Palissandre, Meubles en Noyer Noir, Garnitures de Salon, Garnitures de Salle à Diner, Garnitures de Chambres à Couché, Etc., Etc., Etc.**

Rien de ce qui peut donner à cet Etablissement les avantages dont il est susceptible ne sera négligé, et il espère que le succès passé justifiera le succès à venir de cette Maison si avantageusement connue.

Cette ancienne Maison sollicite de nouveau l'encouragement du public, qu'elle cherchera toujours à satisfaire par le goût et le fini dans le travail et l'exactitude dans l'exécution.

Les Maisons d'Education, Collèges, Couvents et Maisons Religieuses ont l'avantage de trouver dans cet Etablissement, tous les Ameublements dont ils peuvent avoir besoin à des prix modérés. Il en est de même de Messieurs les curés, dont le patronage est respectueusement sollicité.

De plus, les articles vendus sont garantis de la qualité et de la nature indiquées à l'acheteur.

Messieurs les Hommes de Profession, Hommes d'affaires, etc., trouveront aussi à cet Etablissement des Ameublements de Bureaux, d'Etudes, de Libraires, etc., tels que Bureaux avec Casiers, Tables pour Ecrite, Bibliothèques, Fautouils en Jone, etc., etc.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE.

**PUBLICATIONS.**

**"Le Franc-Parleur"**

ETABLISSEMENT

D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATIONS THEOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES, ETC., ETC.

Taux d'abonnement au journal:

Canada ... \$3.00 par année (Payable d'avance)

Etats-Unis (en or) ... \$3.50 (Payable d'avance)

Par numéro, ... 3 centins.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an.

L'Edition paraît le MARDI et le VENDREDI.

Les frais de poste que les abonnés ont à payer à leurs bureaux de postes respectifs sont de cinq centins par trois mois en Canada, et aux Etats-Unis ces frais de postes sont payable d'avance.

**Tarif des annonces:**

Pour une annonce ordinaire de Naissance, de Mariage ou de Décès, 50 centins; gratis pour nos abonnés; pour ceux dans les deux cas elle ne contient pas plus de 15 mots. Informations, avis, etc. publiés dans le corps du journal par la matière courante, 2 centins par mot pour chaque insertion; si le prix pour les nécrologes, etc. Et pour toute annonce concernant le contenu, 8 centins la ligne pour la première insertion, et 2 centins la ligne pour chaque insertion subséquente.

Les annonces doivent être envoyées avant le Lundi et le Jeudi soir.